

Image not found or type unknown



# TRAJET TRANSPORT EN COMMUN

Par **nicopascontent**, le **20/04/2022** à **16:58**

Bonjour,

Mon employeur souhaite me faire partir en formation 3 jours et m'oblige à partir en transport en commun et à rester sur place.

Je ne souhaite pas utiliser ce mode de transport et voudrait utiliser ma voiture personnelle afin de pouvoir rentrer chez moi le soir en raison de ma situation familiale ( j'ai 1h 30 de trajet et je ne demande aucune indemnité).

Peux t il m'obliger ?

Cdt,